

Contexte

- Plusieurs associations travaillent sur ce dossier dont Sauvegarde Genève depuis plus d'une année et A3S du Grand-Saconnex depuis 3 ans. Elles se sont rendu compte :
 - o du manque de transparence des autorités,
 - o du peu de mesures effectué et
 - o du peu d'intérêt manifesté tant par les autorités que par les partis politiques à propos des chiffres alarmants qui sont relevés.
- Le reportage de Temps Présent (RTS) du 16 janvier sur la pollution à Genève « Voitures, à quand la fin de l'enfumage ? ». Les journalistes de Temps Présent confirme le laxisme inquiétant des pouvoirs publics.
- PSIA (Plan sectoriel d'infrastructures aéroportuaires) Même les autorités fédérales sont conscientes du problème, mais refusent d'agir en méprisant la santé des riverains pour des raisons économiques.
- CARPE (Pour le pilotage démocratique de l'aéroport) est venu confirmer qu'une large majorité de la population genevoise n'accepte plus cette situation et qu'elle refuse de tolérer les impacts des pollutions.

Ce contexte met donc en lumière la gravité de la situation. Ceci nous a poussé à approfondir nos recherches et à réagir en dénonçant publiquement le manque d'actions de nos autorités.

Constat – Pollution de l'air

Nous avons constaté les problèmes suivants

Les emplacements

- o Il n'y a que 4 points fixes de mesure de la pollution de l'air dans le canton
- Sur le site de l'État, aucune station de mesure fixe ne figure à l'aéroport et dans les zones riveraines. Ni dans les rapports annuels de qualité d'air du canton. Tout au plus, une référence dans le rapport annuel de l'aéroport.
- Il y a un manque de stations de mesure dans les points les plus pollués de Genève ainsi que dans les zones riveraines de l'aéroport.
- o Les emplacements choisis sont à l'écart des points les plus pollués
 - Necker se trouve trop loin des sources de pollution
- La commission de l'Économie du Grand Conseil a refusé d'entrer en matière sur la pollution de l'air à l'aéroport. Référence : Le rapport de la Commission de l'économie chargée d'étudier le projet de loi PL 11567-A du 6 septembre 2016 http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL11567A.pdf



Pétition cantonale - AGIR contre la pollution à Genève

- Nous avons noté la fermeture de la station de mesure de l'Île en 2013, alors que celle-ci présentait des valeurs au-dessus des valeurs limites.
- Il y a des stations mobiles qui tournent sur 74 emplacements mais on ne connaît pas quand les mesures sont faites à ces endroits

Les mesures

- Nous n'obtenons qu'une mesure moyenne annuelle. On ne sait rien
 - des pics horaires, journaliers, mensuels
 - des valeurs lors de l'inversion des températures et par temps de brouillard
- Souvent ces mesures dépassent les normes fédérales mais ne suscitent peu ou pas de réactions.
- Pour rappel, les zones riveraines de l'aéroport sont parmi les plus polluées du canton, mais on ne les mesure pas avec des stations fixes. Ceci ne permet pas aux citoyens d'avoir un suivi régulier.
- Sur le canton, il y a 74 emplacements qui sont sporadiquement mesurés par des stations mobiles dont les résultats figurent dans un rapport annuel, mais on ne connaît pas :
 - le rythme des mesures (jour, heure)
 - les conditions météo
 - le nombre de fois par année (ou par mois) où ces mesures sont effectuées.
- Parmi les 74 emplacements mobiles, il y a deux points qui donnent des valeurs largement supérieures à la moyenne : Riant Bosquet et le Quai Wilson. Ce sont de toute évidence des emplacements qui devraient devenir des stations permanentes.
- Il n'y a, semble-t-il, aucune collaboration entre le SABRA et le réseau NABEL de l'EMPA (Office de l'Environnement) d'où l'absence des mesures faites à Genève au niveau de la carte nationale.

• L'accès à ses mesures

- Les 4 points de mesure fixes existants ne peuvent être comparés avec les résultats du reste du pays puisque n'ils ne sont pas présents dans le réseau NABEL de la Confédération.
- Le public n'a pas facilement accès à des mesures compréhensibles et précises.
 (notations sur une échelle de 1 à 5 basées sur les 4 stations fixes).
- Les liens entre les mesures et les risques pour la santé ne sont pas présentés.
- Des cartes sont publiées, mais il n'y a pas de points de comparaisons avec les autres villes en Suisse.
- Les mesures de l'aéroport ne sont pas disponibles sur le site de l'État comme les autres stations permanentes.



Constat - Pollution par le bruit

- Le bruit routier peut être mesuré, mais il ne l'est pas d'une manière généralisée.
- On ne tient jamais compte des réflexions ni des réverbérations.
- On oublie toutes les réverbérations multiples.
- Les courbes SITG du bruit routier sont le fruit d'une projection et ne tiennent pas compte du bruit réel.
- On ne mesure pas le bruit des avions. On le calcule sur une modélisation qui ne correspond pas à la réalité.
- Les courbes PSIA ne sont pas vérifiées par mesurages.
- On ne tient pas compte des pics sonores des avions ni de leurs réverbérations sur le sol et les façades.
- Dans le cadre de Cointrin, le bruit n'est pas mesuré sur site à l'exception des 5 mesurages faits à l'emplacement du futur PLQ déjà dessiné. Ces 3 mesurages faits par EcoAcoustique, un bureau mandaté par l'État qui a démontré une amplification manifeste et drastique du pic de bruit dû aux bâtiments des Avanchets

Les risques pour la santé

Les nuisances des pollutions ont de graves incidences sur la santé et peuvent provoquer des maladies pulmonaires, des maladies cardio-vasculaires, des cancers, des maladies neurologiques et dégénératives.

Nous vous invitons à parcourir la liste principale des polluants et de leurs impacts sur la santé ici : https://www.nuisances.ch/rapport-final-evaluation-dimpacts-sur-la-sante-annexes

Rapport final - Evaluation d'impacts sur la santé 2016 – Octobre 2016 élaboré dans le cadre du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) de l'Aéroport de Genève-Cointrin (GA).

Avec la liste de tous les principaux impacts sur la santé causés par les polluants atmosphériques liés à l'activité aéroportuaire de l'Aéroport International de Genève-Cointrin.

Organisations participantes sous l'égide du Conseil d'État et de l'ATCR

- ATCR Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport International de Genève
- Université de Genève Faculté de Médecine
- equiterre
- Swiss TPH Institut Tropical et de Santé Publique Suisse
- EMPA
- ECOPLAN
- MISTREND



Pétition cantonale - AGIR contre la pollution à Genève

Nos demandes (dans la pétition)

1. des mesures de tous les paramètres de qualité de l'air et du bruit

- a) réalisées dans tous les quartiers et communes du canton afin d'avoir une vue générale de la situation ;
- b) effectuées dans toutes les zones riveraines de l'aéroport ;
- c) en tenant compte pour le bruit, des réverbérations des pics sonores ;

2. la publication et la communication des mesures et actions sur Internet

- a) disponibles en tout temps à tous les citoyens
 - heure par heure,
 - mensuellement,
 - annuellement,
 - avec les données historiques de ces dernières années ;
- b) en vue de l'intégration des mesures de pollution de l'air au réseau **NABEL** (Réseau national d'observation des polluants atmosphériques de la Confédération suisse);

3. des actions menant à une diminution effective de la pollution de l'air et du bruit à travers tout le canton

- a) en vue du **respect des normes fédérales** par la mise en œuvre du mesurage selon les normes les plus strictes en vigueur aujourd'hui prévues par les lois fédérales et européennes, aux points les plus polluants du canton,
- b) en vue de l'amélioration de l'obligation de collaborer des départements, par le rattachement du service SABRA (Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants) au Département de la Santé et non plus au Département du Territoire afin que ces questions d'environnement soient vraiment prises en compte en garantissant une plus grande objectivité et indépendance,
- c) en vue de la détection précoce des risques de santé, par la réalisation dans les meilleurs délais d'une étude épidémiologique sur les impacts sur la santé publique des pollutions générées par les voitures et les avions ;
- d) en vue de la **transparence des données**, par le recours à des experts nationaux neutres et reconnus en concertation avec les associations auteures et signataires de la présente pétition ;

4. des études d'impacts sur la pollution transparentes et contraignantes pour tous les projets d'aménagement du territoire

- a) afin de diminuer l'impact des projets actuels et futurs sur la santé de tous les citoyens,
- b) afin de respecter à la lettre l'esprit des dernières avancées en matière de développement durable, de respect de l'environnement et de santé publique.



En d'autres termes, nous exigeons des mesures :

- à des endroits qui tiennent compte des réalités
- avec plus de ressources mobiles et davantage de stations permanentes
- incluant non seulement les immissions gazeuses mais également le bruit tant au centreville que dans les zones riveraines de l'aéroport
- de tous les pics de pollution
- des réverbérations multiples des pics sonores contre le sol et les bâtiments pour vérifier que les courbes figurant autant dans les plans SITG et le PSIA reflètent bien la réalité.
- L'accès aux données récoltées en continu via un site explicite et compréhensible

Nous demandons également :

- La création d'un observatoire indépendant nommé par le Département de la Santé en collaboration avec les associations d'habitants
- Un droit de regard sur les emplacements et la qualité du mesurage de la part des associations concernées et des citoyens des zones riveraines à forte pollution
- De faire réaliser une étude épidémiologique plus précise avec les institutions reconnues du canton sous l'égide d'experts indépendants
- Un moratoire sur le développement de toutes ces zones à forte pollution

Conclusion

Les citoyens doivent-ils se cotiser pour acquérir de nouvelles stations de mesure?

Sinon, comme ailleurs, les citoyens devront-ils déposer un recours collectif?

Comme pour les scandales des pollutions due à l'amiante ou les décharges de la chimie, l'Etat nie à nouveau l'évidence.

Les deux changements de zone de Cointrin sont l'exemple type de ce qu'il ne faudrait jamais faire. En effet discuter d'un changement de zone sans avoir des valeurs pollutions précisément documentées dans ces zones censées voir une augmentation drastique de population est inconscient.

Ces projets sont en cours depuis plus de 15 ans et nos autorités n'ont nullement pris la peine de mesurer en continu la pollution de l'air en plusieurs endroits de ces zones sachant qu'elles sont les plus polluées du Canton (en contradiction avec la loi de l'Environnement).

Les courbes de bruit dans ces zones sont faites uniquement par calcul sans vouloir les confronter à des valeurs in situ.

Il est aujourd'hui urgent d'agir.



Pétition cantonale - AGIR contre la pollution à Genève

Oui, ce que nous demandons, ce sont des investissements conséquents pour le canton, mais les Genevois méritent d'en savoir bien plus sur toutes les atteintes à la santé avant qu'on ne développe et construise encore plus dans les zones les plus polluées.

Ne plus être à la traîne en matière de mesurages mais en avance. Le b.a.-ba est encore à faire. Il faut agir concrètement. Sinon, les gens perdent espoir.

La qualité de vie doit primer - Densifier dans des quartiers déjà reconnus pour leur très grande pollution, ce sont aberration et incohérence. Humainement inacceptable vu toutes les conséquences sur la santé.

Densifier alors qu'une étude en 2016 révèle des chiffres de frais de santé très inquiétants, c'est la fuite en avant. Ça suffit !

Ce sont les citoyens qui doivent décider de leur qualité de vie et non pas des élus qui n'appliquent même plus le principe de précaution.

Jean Hertzschuch
Président
Sauvegarde Genève
www.sauvegarde-geneve.ch
079 624 77 73

Patrick Canellini
Président
Association du Secteur Sous-Sarasin (A3S)
A3S@bluewin.ch
079 511 23 72



Références

SAUVEGARDE

GENÈVE

La pétition
 récolte des signatures en ligne sur Change org
 http://chng.it/btSRCGcB

 Lettre ouverte aux conseillers d'État, M. Poggia, M. Hodgers et députés du Grand-Conseil

https://www.sauvegarde-geneve.ch/lettre-ouverte-mesures-pollution-31-janvier-2020

Temps Présent

Voitures, à quand la fin de l'enfumage ? L'émission du 16 janvier 2020 https://pages.rts.ch/emissions/temps-present/10911749-voitures-a-quand-la-fin-de-lenfumage.html#10911750

La pollution de l'air tue prématurément près de 4000 personnes chaque année en Suisse. Première cause de cette surmortalité : le trafic routier dans nos villes, qui étouffent dans la fumée des gaz d'échappement. Alors que plus de 300 villes en Europe ont limité l'accès aux voitures les plus polluantes, la Suisse ne fait rien. Temps Présent dévoile le laxisme inquiétant des pouvoirs publics et la confiance mal placée envers les constructeurs automobiles. Pour certains, il serait temps que la justice s'en mêle.

Un reportage de Raphaël Engel et Philippe Mach Image : Erwan Jagut Son : Philippe Combes Montage : Valérie Wacker

- Lettre PSIA de A3S (concerne le rapport PSIA dec 2017)
 https://www.sauvegarde-geneve.ch/lettre-A3S-PSIA-29-decembre-2017
- Rapport de la Commission de l'économie 6 septembre 2016 PL 11567-A
 Rapport de la Commission de l'économie chargée d'étudier le projet de loi http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL11567A.pdf
- Commission consultative pour la lutte contre les nuisances dues au trafic aérien Procès-verbal de la 103ème séance du lundi 29 janvier 2018
 https://www.gva.ch/fr/Downloads/Aeroport/CCLNTA-PV-103_2018-01-29.pdf
- Rapport d'Evaluation d'impacts sur la santé 2016

Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) de l'Aéroport de Genève-Cointrin (GA) Evaluation d'impacts sur la santé - Rapport final - Octobre 2016 https://www.nuisances.ch/rapport-final-evaluation-dimpacts-sur-la-sante-2016



Pétition cantonale - AGIR contre la pollution à Genève

- Rapport ROPAG Qualité de l'air 2018
 Réseau d'observation de la pollution atmosphérique à Genève (ROPAG)
 https://www.ge.ch/document/rapports-qualite-air-geneve-ropag
- Réseau des stations de mesure géolocalisées sur plan de Genève (SG) https://fr.batchgeo.com/map/1bff7225fc5726f71a9ab0561d5e7fe5
- Le réseau national d'observation des polluants atmosphériques (NABEL) mesure la pollution de l'air en Suisse en 16 emplacements. Les stations sont réparties sur l'ensemble du territoire et elles mesurent la charge en des endroits caractéristiques (p. ex. routes du centre-ville, zones d'habitation, stations rurales).
 https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/air/etat/donnees/reseau-national-dobservation-des-polluants-atmospheriques--nabe.html

Le **SABRA** - Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants https://www.ge.ch/dossier/qualite-air dépend de l'**OCEV** - Office cantonal de l'Environnement https://www.ge.ch/organisation/office-cantonal-environnement qui lui-même dépend du DT - Département du territoire https://www.ge.ch/organisation/departement-du-territoire-dt



Annexes

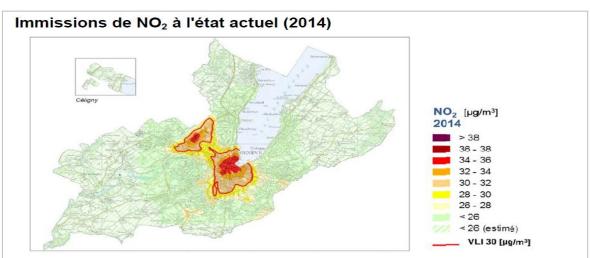
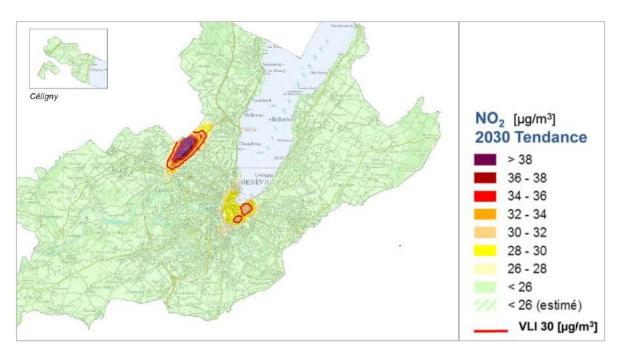


Figure 1 Carte des immissions de NO₂ mesurées sur l'agglomération genevoise pour 2014. Les couleurs vert et jaune correspondent aux parties du territoire conformes à la VLI OPair, les couleurs orange, rouge et violet aux périmètres non conformes.

Constat

En 2014, une partie du territoire genevois, notamment le centre de l'agglomération et la zone de l'aéroport, présente des valeurs d'immission de NO₂ dépassant la VLI OPair.



https://www.ge.ch/document/strategie-protection-air-2030





Poussières fines 35-30 Concentration en PM10 [µg/m³] 25 20 15 Urbain : --- Ile Ile-relais ■ Ste-Clotilde ■ Wilson ── Necker 10-Suburbain: - Foron Meyrin Rural: ▲— Anières Passeiry Limite OPair 5 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 Temps [année]

Figure 28. Concentration moyenne annuelle de PM10

Extrait du rapport ROPAG – Qualité de l'air 2018

Fermeture de la station de mesure de l'Île en 2013 – cette station présentait des valeurs très hautes dépassant les normes



Pétition cantonale - AGIR contre la pollution à Genève